



Domaine 3 - Architecture Responsable

Consultation du JRC sur les propositions d'indicateurs pour évaluer la performance environnementale des bâtiments

Réponse du CAE à la consultation

Date: Octobre 2016

AUTEUR

Groupe de Travail Environnement et Architecture Durable (GT ESA)

CONTEXTE

- En juillet 2014, la Commission européenne a publié une Communication sur les *Possibilités d'utilisation efficace des ressources dans le secteur de la construction*, qui identifiait la nécessité d'une approche européenne commune pour évaluer la performance environnementale des bâtiments tout au long de leur cycle de vie, prenant en compte l'utilisation des ressources telles que l'énergie, les matériaux ou encore l'eau.
- Le Centre Commun de Recherche (JRC) de la Commission européenne est chargé d'une étude visant à élaborer ce cadre commun d'indicateurs. A cet effet, un Comité de pilotage et différents sous-groupes réunissant les parties prenantes ont été mis en place pour guider le développement du projet. Judit Kimpian, Présidente du Groupe de travail ESA, représente le CAE dans le Comité de pilotage.
- Le cadre commun d'indicateurs devra aider les professionnels de la construction et leurs clients à hiérarchiser leurs actions en matière d'améliorations environnementales, et faciliter la comparaison des données et résultats obtenus via les systèmes d'évaluation et de certification.
- De juin au 7 octobre 2016, le JRC a conduit une consultation publique sur les premiers projets d'indicateurs. Les résultats de la consultation et des réunions avec les parties prenantes seront utilisés pour préparer le cadre final d'indicateurs.

POINTS CLES

- Le CAE se félicite de cette initiative : des méthodes de mesure transparentes et harmonisées sont nécessaires pour transformer notre environnement bâti afin qu'il consomme significativement moins de ressources naturelles et pour qu'il soit sain, confortable et productif. En outre, de tels indicateurs peuvent aider à établir un nouveau consensus sur la définition d'une construction de qualité.
- Le CAE souligne que les trois piliers de la performance des bâtiments doivent être évalués : la qualité de l'environnement intérieur, la satisfaction des occupants, et les ressources nécessaires pour atteindre ces objectifs – afin qu'aucun de ces paramètres ne prime sur les autres.
- Un ensemble d'indicateurs clairement définis et mesurables permettrait aux professionnels de comparer la performance des bâtiments prévue dans la phase de conception et la performance réelle une fois le bâtiment en opération. Les avantages d'un tel cadre d'indicateurs seraient accrus par des mécanismes permettant de partager dans le domaine public les données recueillies, ce qui faciliterait des cycles de retours d'informations pour des améliorations en continu.
- Le CAE considère que l'évaluation du cycle de vie des bâtiments devrait être au cœur des



indicateurs – cela soutiendrait grandement la conception architecturale et aboutirait à des bâtiments plus résilients, si cela est associé à la validation des performances réelles.

- Le CAE recommande une distinction plus claire entre *indicateurs* et *notations* – cette initiative doit mettre l'accent sur les indicateurs et les méthodes de mesure. Par ailleurs, des références à un éventuel "Passeport Bâtiment" et des efforts pour tirer profit du BIM seraient utiles.

REPONSE DU CAE A LA CONSULTATION

- **Objectif des indicateurs**

Le CAE se félicite des travaux de la Commission sur les indicateurs en matière d'efficacité des ressources. Des méthodes de mesure transparentes et harmonisées sont nécessaires pour transformer notre environnement bâti afin qu'il consomme significativement moins de ressources naturelles et pour qu'il soit sain, confortable et productif. Le cadre d'indicateurs doit être suffisamment robuste pour permettre une évaluation régulière de l'impact des décisions relatives à la conception, l'exploitation et la rénovation des bâtiments.

- **Périmètre des indicateurs**

Des indicateurs qui facilitent une meilleure prise en compte de la durée de vie ainsi que de l'impact du cycle de vie des bâtiments et des composants devraient reposer sur des Analyses du Cycle de Vie, avec des Déclarations environnementales de produit à l'appui. La prise en compte de la qualité de l'environnement intérieur, du coût du cycle de vie et de la résilience au changement climatique sont essentielles afin de mettre l'accent sur les besoins des occupants et soutenir une meilleure qualité architecturale, dans le cadre de ces évaluations. Mieux prendre en compte l'importance de la conception architecturale, qui permet de synthétiser des paramètres complexes en une configuration spatiale et matérielle, serait bienvenu.

- **Le rôle des données et des retours d'information – un cadre pour l'amélioration en continu**

Un ensemble d'indicateurs clairement définis et mesurables permettra aux professionnels de comparer la performance des bâtiments prévue dans la phase de conception et la performance réelle une fois le bâtiment en opération. Les avantages d'un tel cadre d'indicateurs seraient grandement accrus par des mécanismes permettant de partager dans le domaine public les données recueillies, de manière à faciliter le retour d'informations et des améliorations en continu. En outre, il serait extrêmement utile de développer une base de données européenne avec des informations sur les matériaux de construction durables. Dans cette base de données, les données techniques devraient être directement liées à des outils de calcul et son utilisation devrait idéalement être gratuite.

- **Indicateurs vs évaluations**

D'une manière générale, le document doit faire une distinction claire entre *indicateurs* et *évaluations*, étant donné que cela peut ne pas être clair pour le public visé. Le but du projet devrait être de créer une structure de données associée à des méthodologies pour la divulgation (et non l'évaluation) des données essentielles du bâtiment.

- **Utilisation des données**

Il serait utile d'inclure une vision claire sur la manière dont les données permettront de surmonter les obstacles existant à la productivité. Des références au "Passeport Bâtiment" et des efforts pour tirer profit du BIM seraient utiles. Dans son analyse du périmètre des



indicateurs, il serait utile que la Commission compile toutes les méthodes en matière de durabilité existant en Europe. Des références concernant la future gestion de ces données par des moyens numériques et sur la façon dont cela pourrait faciliter l'échange et l'agrégation des données de bonne qualité en matière de performance des bâtiments devraient être incluses.

▪ **« Durabilité » vs « qualité »**

Il serait utile que le document mette en évidence le fait que ces indicateurs sont essentiels pour établir un nouveau consensus sur la définition d'une *construction de qualité*. Les termes de *durabilité* et d'*efficacité des ressources* sont souvent perçus comme un surcoût, n'apportant des gains qu'à long terme. L'expérience de la profession est que ces approches apportent de la valeur à toutes les parties prenantes, y compris à court terme. Elles devraient être mentionnés comme des « meilleures pratiques » en matière de conception et de construction.

Le CAE a largement soutenu les réponses du World Green Building Council (WGBC).

ANNEXES

- [Réponse complète du CAE à la consultation](#) (en anglais uniquement)
- [Questionnaire de la consultation](#) (en anglais uniquement)
- [Guide publié par le JRC pour répondre à la consultation](#) (en anglais uniquement)
- [Résumé des conclusions et propositions d'indicateurs pour la performance environnementale et l'efficacité des ressources au cours du cycle de vie des bâtiments résidentiels et des bureaux européens](#) (en anglais uniquement)